

ASSOCIATION DE DEFENSE DES RIVERAINS  
ET DE PROTECTION DU SITE DE CHARADE  
M. Le Président B.LACROIX  
Champeaux  
63122 St Genès Champanelle

3 avril 2007

Courrier recommandé + AR  
Objet : Charade dernier WE de mars 2007

Monsieur,

A l'occasion de la journée portes ouvertes sur Charade 2007, ce dimanche 1 avril n'a pas été perçu indigeste par des riverains, d'après les premières remontées d'informations.

Conscient de votre volonté de faire évoluer le type de manifestations, cette journée démontre que des activités bien encadrées peuvent avoir lieu sur votre site.

Nos propos seront moins compréhensifs pour la journée du samedi 31 mars 2007, pour une activité sur la piste avec des véhicules ne répondant aux critères sonores.

Nous vous demandons de nous retourner par retour de correspondance :

- l'identité du Club utilisateur
- la fiche d'enregistrement sonore détaillée du Leq, ainsi que les niveaux mini et maxi

Il en est de même pour la matinée du lundi 2 avril 07, pour laquelle nous avons pris contact avec la SAEML

Eu égard aux 10 journées de compétition autorisées par le protocole et planifiées par l'ASACA, nous réaffirmons en ce tout début de saison notre demande des années passées **d'exclusion, à compter de ce jour, de tous les Clubs Automobiles**, quels que soient les engagements contractuels.

Dans l'attente du calendrier des manifestations 2007 sur votre site, synchronisé avec les possibilités légales d'utilisation, recevez, Monsieur, nos respectueuses salutations.

Le Président de l'Association  
Bernard LACROIX



Copie :

M le Président du Conseil Général M J.Y. Gouttebel  
Mairie de St Genès Champanelle M Le Maire R Gardes  
SAEML rond point de Charade 63122 St Genès Champanelle